



N° 242

Le 22 décembre 1992

LE CANADA LÈVE LES RESTRICTIONS LIMITANT LES DÉPLACEMENTS DES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT ET DES MILIEUX D'AFFAIRES RUSSES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui la levée immédiate de toutes les restrictions limitant les déplacements au Canada des diplomates, agents consulaires, représentants d'affaires et journalistes russes.

«Maintenant que les Canadiens ont la possibilité de voyager partout en Russie, nous nous débarrassons en retour de ces vestiges de la Guerre froide, a dit M^{me} McDougall. Cela renforcera nos liens diplomatiques, commerciaux et personnels.»

La réglementation canadienne avait été établie en réaction aux restrictions imposées par Moscou. Or, la Russie a maintenant aboli ces restrictions.

Avant l'annonce faite aujourd'hui, les représentants officiels des deux pays devaient soumettre, deux jours à l'avance, une description détaillée de leurs déplacements à l'extérieur des villes où ils étaient affectés.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874